

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 10 juin 2025

Nombre de Conseillers

- en exercice 13
- présents 11•
- votants 11
- (dont 0 procurations)
- Excusé
- Absents 2

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 03 juin 2025  
Date d'affichage : 03 juin 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Christophe BRENAC ;

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ;  
Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Absents : Mrs Thierry CALS ; Vincent COUSINIÉ

Mme Christiane MADAULE été désignée secrétaire de séance

**Récapitulatif des Actes de la collectivité pour publication**

N° délibération	
10062025_01	Classement dans la voirie communale : rue du lotissement de la Fabrié (complément de la délibération 10062025_07 Adoptée à l'unanimité
10062025_02	Classement dans la voirie communale : côte de Pailhou Adoptée à l'unanimité
10062025_03	Nomination de la voirie communale menant au lagunage Adoptée à l'unanimité
10062025_04	Composition du futur conseil communautaire Adoptée à l'unanimité
10062025-05	Décision modificative n°1 : Complément de crédit – Opération goudronnage Adoptée à l'unanimité
10062025_06	Décision modificative n°2 : Complément de crédit – créances irrécouvrables Adoptée à l'unanimité
10062025_07	Décision modificative n°3 : Complément de crédit – cession : sortie de l'actif du bien Adoptée à l'unanimité
10062025_08	Demande de subvention Fonds vert opération poteau incendie à Fialesusch Adoptée à l'unanimité
10062025_09	Indexation du prix des repas cantine à l'école Adoptée à l'unanimité

## Questions diverses

M le Maire informe les conseillers présents de la démission de M BONNET de son poste d'adjoint au Maire pour des motifs personnels. La Préfecture nous demande de mettre à jour le tableau des élus de Noailhac. Le mandat d'élus arrive bientôt à son terme, il n'est pas nécessaire d'élire un nouvel adjoint. Le tableau sera mis à jour et transmis à la Préfecture.

Actuellement, nous délibérons en février les dossiers d'investissements pour transmettre à la Préfecture les demandes de subvention DETR. Cette dernière nous informe que les dossiers de demande de subvention 2026 devront être déposés en octobre 2025.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026 de la Communauté d'agglomération a été élaboré sur la base des projets et fiches actions des communes. Afin de préparer l'avenant du CRTE pour 2025, il convient de mettre à jour le programme d'actions. Ce dossier sera traité par Mme Christiane Madaule et M le Maire.

Un poste d'apprentissage « technicien et entretien des espaces vert » sera proposé pour le 1<sup>er</sup> septembre 2025 en liaison avec le lycée Agricole Albi- Fonlabour. L'annonce sera publiée sur notre page Facebook, sur l'application Panneau Pocket et sur notre site.

Travaux de goudronnage 2026 : nous devons réfléchir sur une programmation de travaux de goudronnage pour 2026.

Canal de la Fabrié: suite à une rencontre avec les riverains, il a été convenu de l'entretien et du renforcement du canal de la Fabrié le 05 juillet. Les frais seront répartis entre les riverains.

Nous avons reçu 2 demandes de pose d'un miroir de circulation, l'un à la sortie du chemin de la Prade, l'autre à la sortie de l'impasse de la Fabrié. Il ne nous est pas possible d'installer un miroir sur la façade d'une maison pour le chemin de la Prade. Vu la faible fréquentation de la rue Notre Dame, la pose d'un miroir ne paraît pas justifiée au conseil municipal.

Mme Jocelyne GALINIER a participé à une réunion d'informations comme « élu rural relais de l'Egalité » Le rôle de l' élu, de proximité, est celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées. Elle rappelle qu'il est nécessaire de partager les numéros d'urgences sur nos applications de communication.

Nous avons pris contact auprès de la commission de sécurité concernant l'église de la commune. Par rapport à la capacité d'accueil de personnes, il n'est pas nécessaire de faire intervenir la commission de sécurité. Nous contacterons la société APAVE pour effectuer une vérification du système électrique de l'église au même titre que les bâtiments communaux.

La Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet ouvre une enquête publique du lundi 23 juin au mercredi 23 juillet 2025, concernant l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) d'Autan et de Cocagne. Le dossier peut être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération Castres/Mazamet ou sur le site <https://www.scot-autan-cocagne.fr/espace-documentaire>.

Le Fablab de Castres-Mazamet est un laboratoire de fabrication numérique, collaboratif, dans lequel des particuliers, étudiants, porteurs de projets ou professionnels ont accès à des machines et technologies modernes. On peut notamment y trouver des outils informatiques et électroniques, des scanners 3D, un appareil de découpe laser ou des imprimantes 3D, pour fabriquer soi-même les pièces uniques et réaliser son projet.

**le Fablab se décline désormais dans une version mobile.**

Avec l'appui du budget participatif du Département, l'association s'est en effet dotée d'un camion, qui va sillonner l'agglomération pour faire connaître au plus grand nombre les possibilités offertes par les différents outils technologiques du Fablab.

Cette mobilité nouvelle s'accompagne d'une autre initiative innovante : le partenariat avec le réseau des Médiathèques de Castres-Mazamet. Associés aux tournées du Fablab mobile les bibliothécaires pourront ainsi aller au contact des jeunes et moins jeunes pour présenter une offre qui va du livre traditionnel aux usages numériques, en passant par toutes les formes du multimédia.

**Rendez-vous le jeudi 3 juillet à Noailhac, de 14h à 16h, sur la place ombragée du village.**

La séance est levée par M Mathieu, Maire, à 22h45